

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 229

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 13

À la dernière phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« leur destruction »

les mots :

« destruction de ceux-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.